

Monsieur



Ce n'est pas le divertissement d'occupations, duquel il vous  
plait de faire mention, par la tresagr. Vre du 19 mars, qui  
m'ait empesche, a penetrer plus avant, au Sanctuaire des  
Muses, mais c'est ma destinee, d'estre demeure court a  
l'entree, et de n'avoir jamais passe plus outre, que seulement,  
commence de gouter, du bout des leures, les fontaines Castalides,  
sans m'avoir peu, n'y avancer aux vrayes sources, ny faire  
presque le premier pas, a la montee de l'Helicon, es faut,  
qu'a mon regret, je demeure, et meure, avec le desir, qu'en  
ay toujours eu et auray, sans en esperer autre effect.

Ce qui m'est de tant plus sensible, entant que, ce que je  
n'ay peu obtenir en moy, ayant tasee et travaille, tant qu'ay  
peu, a le faire recevoir, en quelque'un des miens, m'est aussi  
demeure infructueux, jusques a present: Je ne peris pas  
pourtant courage, m'exerceant encoir a cultiver deux jeunes  
plantes, de X. et de VII. ans, avec esperance. Dieu les veuille benir.

Au surplus, je ne scaurois assez vous remercier, Monsieur,  
de la faueur, qu'il vous a plu de partir a mon aine, luy

faisant l'honneur de v<sup>re</sup> trescourtoise assistance, et bons et  
sages conseils, et adresse, pour l'advancement, et conclusion  
de son mariage: Dont je vous suis, et seray à tousjours, tres-obligé.  
Nous en auons sceu l'heureux accomplissement, avec esperance  
de tout contentement, et ainsi prions le Seigneur, d'y continuer  
sa S<sup>te</sup> Benediction. Si ledit mon frere, n'a osé prendre  
l'Sardieffe, de vous presenter un sien frere, qui porte mon Nom,  
pour vous offrir nos services, que i'ay enuoyé seulement à faire  
un voyage à la Sante, sans queres s'arrester, je vous prie de  
m'excuser, si lui commande, de le faire, avec la presente,  
sur l'assurance, de votre accoustumée bienveillance,  
accreee et confirmée de tant plus, par vostre tres-courtoise  
affection et desir, qu'il vous plaist de tesmoigner en ceste  
v<sup>re</sup>, de perpetuer nos anciennes habitudes, de Perre en frere.  
Ce me sera tousjours beaucoup d'honneur, et aux miens, de vous  
pouoir servir, et mess<sup>rs</sup> vos fille et d'auoir part en la  
faueur de vos bonnes graces, et des leurs, et je ne manquerois,  
comme je n'ay manqué, de preser et engrauer aux miens,

les infinies obligations, que j'ay de tout temps, à la memoire  
et tres-cordiale amitie, de feu Monsieur Vre Tresdigne Per,  
et à vos tres-particulieres faueurs.

Ce mien second, quey que grand, est enor jeune, faisant, à ce jour,  
ses 17 ans, et a eu quelque peu d'entree, aux langues et lettres,  
mais le sejsur de l'aisné par dela et autres causes, m'ont  
oblige, de l'en destourner, et l'employer avec moy, et s'y  
est ja assez bien auanceé. Je vous prie, le recevoir au  
nombre de vos tres-humbles seruiteurs, et l'honorer de quelque  
Vre commandement, et l'accourager, par vos Paternelles  
exhortations, à la vertu, et à la culture des Muses, tant qu'il  
pourra. En vous presentant mes tres-humbles baysemains et  
à mess<sup>r</sup> vos filz, je souhайте avec passion, quelque occasion  
de me tesmoigner par effect, comme je suis

Monsieur

A Gen<sup>e</sup>: Ce 2<sup>e</sup> juin 1646.

Si le Public, reçoit cette vre faueur, comm'en touchés  
un mot, de voir enor de vos Poesies Flamendes,  
ce me sera un grand content<sup>t</sup>: de m'y exercer, non  
seulement en la langue, que j'ayme, mais de me recreer  
en la genouillesse de vos belles conceptions, et rencontres.

Vre Tres-humble et Tres-oblige  
seruit<sup>r</sup>: J. L. Calandrini

